

Intitulé de l'UE	Découvertes des réalités institutionnelles
Section(s)	- (10 ECTS) Bachelier: assistant social DC

Responsable(s)	Heures	Période
Elodie MICHEL Quentin PASETTI	105	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Découvertes des réalités institutionnelles (stage)	80h	Laurence FRANCOIS Christel CAUDRON Anne-Lise FAVIER Elodie MICHEL
Politiques d'aides sociales	25h	Quentin PASETTI

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Découvertes des réalités institutionnelles (stage) : 20h de séminaires, 60h d'AIP
Politiques d'aides sociales : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Découvertes des réalités institutionnelles (stage) : Français
Politiques d'aides sociales : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucun Prérequis.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES Cette UE contribue au développement des compétences suivantes • Etablir une communication professionnelle ◦ Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques ◦ Adopter le langage professionnel du secteur ◦ Rédiger, synthétiser et argumenter • Interagir avec son milieu professionnel ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable ◦ Construire son identité professionnelle

- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Objectifs de développement durable



Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).
- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.
- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.



Faim "Zéro"

Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.
- 10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en oeuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.
- 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.
- 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.
- 11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.
- 11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.
- 11.b D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en oeuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en oeuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.1 Mettre en oeuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.
- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- 12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.
- 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
- 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence

et de torture dont sont victimes les enfants.

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette UE et en vue de répondre aux compétences susmentionnées, les acquis d'apprentissages à atteindre sont:

- Acquérir une connaissance la plus large possible du secteur de l'aide sociale.
- Identifier les origines de la mise en place de ces secteurs sociaux liés aux enjeux sociétaux.
- Développer sa capacité à travailler en équipe pour investiguer un secteur de l'aide sociale.
- Développer sa capacité à s'investir dans l'écrit professionnel dans le but de diffuser ses connaissances.
- Développer sa capacité à prendre la parole pour présenter un travail devant le groupe classe.
- Par le biais d'une immersion dans le monde professionnel (stage), appréhender la réalité du métier de l'aide sociale.

Contenu de l'AA Découvertes des réalités institutionnelles (stage)

L'UE Découvertes des réalités institutionnelles (stage) se décline en diverses activités :

- Séminaires (quad 1) : 3 séances préparatoires préalables aux matinées "Les coulisses du métier" - par le biais des séances collectives et de travaux de groupes, les étudiants sont amenés à se questionner sur la représentation qu'ils ont de la profession, sur les différentes réalités professionnelles et l'ensemble des secteurs de l'aide sociale ;
- Deux matinées "Les coulisses du métier" (quad 1)- échanges avec des professionnels des différents secteurs de l'aide sociale;
- Un séminaire préparatoire à l'entrée en stage (quad 2) ;
- Stage (quad 2) : d'une durée de deux semaines , à effectuer dans une institution à caractère social.

Toutes les informations concernant le contenu de cette UE sont dans le syllabus déposé sur Moodle, dès la première semaine de la rentrée.

Contenu de l'AA Politiques d'aides sociales

Découverte des différents domaines sociaux à travers une présentation des institutions sociales, l'explication de leur fonctionnement et du rôle du travailleur social au sein de ces institutions.

Les secteurs suivants sont abordés : l'aide générale, la jeunesse, la justice, le secteur des personnes handicapées, les personnes vieillissantes , la santé, l'action sociale etc.

Méthodes d'enseignement

Découvertes des réalités institutionnelles (stage) : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche inductive, activités pédagogiques extérieures, Rencontres avec des professionnels de terrain - Stage

Politiques d'aides sociales : cours magistral, approche par situation problème

Supports

Découvertes des réalités institutionnelles (stage) : syllabus, notes d'exercices, activités sur eCampus

Politiques d'aides sociales : syllabus, notes de cours, activités sur eCampus, Powerpoint de présentation

Ressources bibliographiques de l'AA Découvertes des réalités institutionnelles (stage)

Aucune ressource particulière n'est suggérée. Cependant, les étudiants sont amenés à effectuer de nombreuses recherches en bibliothèque et sur internet (Cairn.info, guide social,etc.).

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	L'évaluation de cette UE se déroule en trois temps : Evaluation des coulisses du métiers (activités du quad 1) à remettre sur Moodle ou par mail selon les consignes du MFP, le 13/11/2023 avant 23Hh59 ; à ce travail s'ajoute les résultats du travail de groupe écrit de politiques d'aides sociales (/20). Le tout fait l'objet d'une note sur 50 points - remédiable en juin selon les mêmes modalités.les dates et heures seront communiquées via mail ou sur moodle; Evaluation orale du stage d'observation participative (quad 2) - 50 points - date à fixer dans la session de juin ; Evaluation du chef de stage (quad 2) - 20 points (grille d'évaluation à remettre par le chef de stage en fin de stage). Les activités concernant "Les coulisses du métier" (Quad 1) sont récupérables en juin (à remettre sur Moodle ou par mail selon les consignes du MFP, 08/05/2024. et en seconde session. Par contre, l'évaluation du stage et du chef de stage sont non récupérables en seconde session. En l'absence de stage et/ou en cas d'échec au stage, il n'ya pas d'épreuve orale possible en juin et c'est non remédiable en septembre. Pour le travail écrit de groupe de politiques d'aide sociales il est remédiable en juin en seconde session(aide à la réussite) Les consignes d'examen et les grilles de correction se situent dans le syllabus déposé sur Moodle dès la première semaine de la rentrée. Les consignes d'examen et d'évaluation de politiques d'aides sociales se trouveront sur moodle dès la 4ème séance de cours.
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Découvertes des réalités institutionnelles (stage) : non Politiques d'aides sociales : non	

Année académique : **2023 - 2024**